



Reconnaissance AEAJ N° 30181

Titulaire

FeuerschutzTeam AG
Kirchstrasse 3
5505 Brunegg
Schweiz

Fabricant

FeuerschutzTeam AG
5505 Brunegg
Schweiz

Groupe 204 - Parois intérieures, non portantes

Produit FST VOLLWAND CONFORT EI30 68MM

Description Paroi en assemblages de plaques de particules (E=3x11mm, PS=490kg/m²), recouverte des deux cotés de plaques MINOWA (E=11mm, PS=380kg/m³) et HDF (E=2x3,2mm), E=68mm

Utilisation EI 30
Htest=2800mm
Raccord vertical/horizontal: pm/pl/
Cloisons selon l'extension du domaine d'application
Utilisation voir pages suivantes

Documentation VKF ZIP AG, Bern: Rapport d'essai '109 2017 13' (25.09.2017); IBS, Linz: Rapport d'essai '319082006-1' (07.10.2019), Rapport d'expertise '317120707-1' (05.03.2018), Rapport d'expertise '319071504-1' (08.10.2019), Rapport d'expertise '321080214-1' (02.09.2021)

Conditions d'essai EN 1363-1; EN 1364-1

Appréciation Classe de résistance au feu EI 30

Durée de validité 31.12.2028

Date d'édition 29.06.2023

Remplace l'attestation du 27.04.2022

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:2015, chapitre 13.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes, du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité.

- Diminution de la hauteur;
- Augmentation de l'épaisseur du mur;
- Augmentation de l'épaisseur des matériaux constitutifs;
- Diminution des dimensions linéaires de plaque(s) ou de panneau(x) mais pas de son épaisseur;
- Diminution de l'espacement des montants;
- Diminution des entraxes des fixations.

EXTENSION EN LARGEUR

Pour les éléments d'essai soumis à l'essai avec une construction support, il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été soumis à l'essai avec une largeur nominale minimale de 2,8 m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: B_{max} = illimitée

EXTENSION EN HAUTEUR

La hauteur de la construction peut être augmentée de 1,0 m dans les conditions suivantes :

- la hauteur minimale soumise à l'essai est de 3m lorsque l'essai est réalisé sans construction support ou de 2,8m lorsque l'essai est réalisé avec une construction support;
- la déformation maximale de l'élément d'essai n'a pas dépassé 100 mm;
- les jeux de dilatation sont augmentés proportionnellement.

- Extension en hauteur selon l'extension du domaine d'application

CONSTRUCTIONS SUPPORT

Constructions support normalisées

Pour les éléments d'essai soumis à l'essai dans une construction support normalisée, le résultat est applicable à toute autre construction support de même type (flexible ou rigide) ayant au moins la même classification de résistance au feu (panneaux plus épais, plus denses, avec plus de couches, selon le cas) que celle utilisée pour l'essai et la même orientation horizontale et/ou verticale.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Rapport d'expertise, IBS Linz, n° 317120707-1 du 05.03.2018

- Construction de support: MBW/LBW
- Hmax paroi: 3800mm
- Dans cloison selon documentation Lignum protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffre 4.4.1 – 4.4.7, état mai 2015
- Angle: 90°
- Raccord contre: n° AEAI 26342, 26341, 19163, 24544, 19161, 20366, 20364, 20365, 26370, 27334, 19162, 21800, 21815, 27335, 25127, 27351
- Obturation Hensel: BxH: 860X380mm
- Autres variantes selon rapport d'expertise

Rapport d'expertise, IBS Linz, n° 319071504-1 du 08.10.2019

- Tableau 3 :
dimensions modulaires (élément mural) : Bmax=1245mm Hmax=3030mm
- Tableau 4 :
liaison horizontale et verticale avec: n° AEAI 26342, 26341, 19163, 24544, 19161, 20366, 20364, 20365, 26370, 27334, 19162, 21800, 21815, 27335, 25127, 27351
- Tableau 5 :
liaison vitrée à battue sur 1 à 4 côtés ou des deux côtés avec tige en verre
Forme spéciale selon vitrage AEAI n° 19161
- Tableau 6 :
raccordement de plafond mobile jusqu'à max. 25mm

Rapport d'expertise IBS Linz n° 321080214-4 du 02.09.2021

- Installation de câbles électriques (20x20mm)
- Installation boîte électrique HWD90 (205x83x50mm)
- Installation de l'interrupteur FELLER (54x32x35mm)
- Raccord au plafond extensible, avec profilés en aluminium ou en acier
- Doublage :
Bois ou matériaux bois, d'un côté ou des deux côtés : Emax=35mm
Matériau RF1, d'un côté ou des deux côtés : Emax=35mm
Plaques de plâtre, d'un côté ou des deux côtés : Emax=19mm
- Autres variantes selon expertise